

JOURNÉE D'INFORMATION « PCH : MODE D'EMPLOI »

Mardi 19 mars 2024



- ▲ Accueil des participants à partir de 8h30
- ▲ Horaires de la formation : 9h – 17h – Repas : 12h30 – 13h30
- ▲ Mot d'accueil : Mme Laurence Dehan, directrice de la MDPH d'Alsace
- ▲ Lieu : Hôtel d'Alsace (Collectivité européenne d'Alsace - CeA), Place du Quartier Blanc, Strasbourg

Intervenantes

Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Unafam et référente MDPH

Laurence Dehan, directrice de la Maison des Personnes Handicapées d'Alsace

Michèle Herrmann, directrice adjointe de la Maison des personnes handicapées d'Alsace

Michelle Escudié, déléguée départementale de l'Unafam Bas-Rhin

Les objectifs opérationnels

- Connaître la prestation de compensation du handicap
- Connaître les textes réglementaires qui l'encadrent,
- Favoriser la compréhension du décret du 19 avril 2022 mis en œuvre le 1^{er} janvier 2023 relatif aux situations de handicap liées à des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques.
- Informer les usagers, les familles, les partenaires : bien remplir le dossier de demande.
- Bien mesurer les enjeux de l'accès à la PCH, notamment à l'élément aides humaines.

Contenu de la formation

- **la législation actuelle concernant la PCH**
 - Qu'est-ce que la PCH ?
 - Les 5 éléments de la PCH
 - Qu'est-ce que l'élément aides humaines
 - Les conditions d'accès à la PCH : l'éligibilité à la PCH
 - L'éligibilité à l'élément 1 aides humaines
 - Le décret du 19 avril 2022 :
 - Les altérations des fonctions mentales, cognitives et psychiques : de quoi s'agit-il ?
 - Les nouvelles activités,
 - Les actes essentiels,
 - Les critères d'accès à l'élément aides humaines,
 - Le nouveau domaine d'aide humaine « soutien à l'autonomie ».
- **Comment bien remplir le dossier de demande pour obtenir la PCH aides humaines.**
- **Suivre le cheminement du dossier de demande.**
- **L'utilisation de la PCH aides humaines**
Exemple des SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile)
Les missions des SAAD et l'utilité de leur intervention auprès de personnes en situation de handicap liée à des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques.